

Infolettre n° 2021.02

Bulletin d'informations périodique de la société

Quoi de neuf ?

Depuis le 21 août 2020, date de la précédente assemblée générale (ci-après AG), le comité s'est réuni à 10 reprises, huit fois par visioconférence et deux fois en présentiel.

Il s'est attelé à plusieurs tâches :

- organisation interne (attribution des tâches et collège à compléter de manière à ce que toutes les régions y soient représentées) ;
- révision des statuts ;
- recherche de nouveaux membres pour accroître l'effectif ;
- présentation de la société par le biais d'un flyer et lancement de la première infolettre ;
- adoption d'une directive relative aux cadeaux offerts, afin que le comité traite chaque situation de manière égale ;
- réponse aux consultations de l'État afin de mieux se faire connaître sur l'échiquier neuchâtelois ;
- récupération des archives de la société et début de leur traitement ;
- organisation de l'AG du 10 septembre 2021.

Au menu de ses actions à venir :

- lancement des *Échos de la SAFCN*, évènement que le comité souhaite pouvoir mettre sur pied régulièrement ;
- poursuite de la recherche de nouveaux membres ;

- réflexion quant à une possible adhésion à la Commission romande de politique locale (CROPOL) ;
- mutation du site internet, le SIEN nous mettant gratuitement à disposition un outil informatique « ECHO » ;
- réflexion sur le lieu des prochaines AG, à savoir de déterminer si un lieu fixe conviendrait mieux que le tournus actuel dans les régions.

AG du 10 septembre 2021

La Commune de Val-de-Travers a réservé un excellent accueil à la SAFCN lors de sa dernière AG qui s'est tenue à Buttes.

La SAFCN termine 2020 sur un bénéfice de CHF 831.05, résultat notamment dû à la diminution de moitié des cotisations à l'AF3CP. Son capital se monte à CHF 21'116.24.

Décharge a été donnée au comité, au caissier et aux vérificateurs des comptes après présentation de leurs rapports.

L'assemblée a également réélu son comité, nommé les vérificateurs et s'est prononcée favorablement sur les points proposés par l'AF3CP, à savoir :

- 1) les comptes 2020 de la faïtière ;
- 2) la décharge du comité, du caissier et des vérificateurs ;
- 3) la nomination des vérificateurs des comptes.



Parce que nous aimons notre métier,
nous proposons des opportunités

L'assemblée a validé les admissions suivantes :

Séverine Dick-Boucard (La Chaux-du-Milieu), Christelle Petermann (Cressier), Amélie Amstutz, Elisa Coucheman, Virginie Jan et Emanuel Schweizer (La Grande Béroche), Valérie Matile (Le Locle), Evan Finger, Valentino Iacoviello et Maora Bueno (Milvignes), Sylvie Montaufier et Alex Valladares (Neuchâtel), Nadia Cutro (Saint-Blaise), Nathalie Matthey et Christelle Theynet (Val-de-Ruz).

Concernant les démissions, au nombre de 13, en réponse à la demande systématique du comité, les personnes qui démissionnent le font pour les motifs suivants :

- 1) la fusion de communes, même si les sociétaires peuvent parfaitement rester membre dans ce cas de figure ;
- 2) le fait que l'employeur ne paie plus les cotisations ;
- 3) la cessation d'activités.

En fin de séance, M. Alain Kolonovics, directeur de de la Caisse de pensions de la fonction publique du canton de Neuchâtel (CPCN), a présenté un bilan de la santé financière de la caisse de pension ainsi que quelques perspectives.

Son [exposé](#) est consultable sur notre site internet.

Jubilaires

Riche année en matière de jubilaires que 2021 avec 75 ans de sociétariat pour Léon Tardin, 65 ans pour Francis Triponez, 60 ans pour Jean-Jacques Aeberhard, 45 ans pour Rémy Hadorn et 25 ans pour Corinne Guyot. Que ces personnes soient ici remerciées de leur fidélité.

Un comité au complet



Valérie Matile,

vice-chancelière de la Ville du Locle, a rejoint le comité de la SAFCN au printemps 2021 en tant que membre.

Désormais au complet, le comité est présidé par Patrice Godat, chancelier de la Commune de Val-de-Ruz.

La vice-présidence est assurée par Daniel Schwaar, chancelier de la Ville de La Chaux-de-Fonds et le secrétariat par Caroline Gaspar, chancelière adjointe de la Commune de Val-de-Travers.

Les cordons de la bourse sont tenus par Damien Schaer, caissier, comptable à la Commune de Milvignes.

Laura Richard, administratrice de la Commune d'Enges, et Maria Vivone Beausire, chargée de missions à la Commune de Val-de-Ruz, sont en charge de l'informatique, respectivement de la communication.

Prochains évènements

La prochaine AG de la SAFCN se déroulera au Cerneux-Péquignot le **17 juin 2022 à 18h00**.

Les informations complémentaires et les détails suivront en temps opportun, notamment le lieu précis et les modalités d'inscription à la visite préalable, la partie statutaire ainsi qu'au souper qui suivra.

Réservez **le 29 septembre 2022**, date des premiers *Échos de la SAFCN*.

Val-de-Ruz, novembre 2021